

L'actualité des travaux de la déviation de Port-sur-Saône

Le viaduc de franchissement de la Saône : la zone d'assemblage des éléments du tablier

ACTUALITÉ

Démarré depuis plusieurs mois, le viaduc de franchissement de la Saône va prochainement passer une nouvelle étape : le lancement du premier tronçon du tablier.



Depuis le mois de juin et la livraison des premiers éléments de charpente, les équipes de soudeurs ont pris le relais pour assembler les différents éléments : les poutres principales et les poutres secondaires en encorbellement qui accueilleront plus tard la dalle en béton du tablier.

Le premier tronçon est ainsi prêt à être lancé. A l'aide de puissants treuils, le tablier sera poussé depuis la zone d'assemblage pour reposer sur la première pile maintenant réalisée.

L'espace ainsi dégagé permettra d'accueillir de nouvelles poutres qui seront assemblées dans la continuité des premières. Le tablier pourra ainsi avancer de plusieurs dizaines de mètres pour reposer sur la pile n° 2. Les opérations continueront ainsi durant toute l'année 2019 avant de rejoindre la rive gauche de la Saône.

ACTUALITÉ

OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DE LA VOIE FERRÉE

L'ouvrage de franchissement de la voie ferrée a nécessité une mise en oeuvre rigoureuse et parfaitement organisée, de la livraison à la mise en place des poutres. Pour réaliser ces travaux, la circulation des trains a été interrompue pendant 1 semaine, début octobre, la nuit de 22h00 à 5h00 du matin.

■ La pose des poutres

Le tablier de l'ouvrage est composé de 18 poutres posées les unes contre les autres. C'est une tâche minutieuse qui a nécessité une organisation particulière entre la livraison des poutres (par 2 unités), le levage et la mise en place avec une grue à grande capacité de levage. En 2 nuits, les équipes ont posé toutes les poutres permettant plus rapidement la reprise du trafic ferroviaire nocturne.



■ Le bétonnage du tablier

Une fois les poutres posées, les équipes se sont affairées à les recouvrir d'un ferrailage au maillage conséquent. Ainsi, à l'instar de la pose des poutres, le tablier a également été bétonné sous interruption du trafic ferroviaire.



Ferrailage des deux demi-tabliers peu avant le bétonnage

“ PAROLE D'EXPERT ”



Loïc PLANÇON
Chef de projets routiers
Service transports mobilités
DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté, service régional de l'Etat, assure la maîtrise d'ouvrage déconcentrée pour les projets de modernisation et de développement des routes nationales ou des autoroutes non concédées, tout en garantissant le respect de l'ensemble des politiques publiques en matière environnementale.

■ Quel est votre rôle ?

Je suis chargé du pilotage des opérations depuis les études d'opportunité jusqu'à la mise en service des aménagements en assurant le lien entre les différents intervenants : les entreprises, les collectivités, le maître d'œuvre, etc.

La principale activité du chef de projet se concentre sur la planification : mettre en oeuvre toutes les actions nécessaires pour garantir l'atteinte des objectifs fonctionnels, techniques, financiers et calendaires fixés.

Avec l'aide d'une équipe projet dédiée, je dois traiter les différents volets réglementaires, notamment la phase d'enquête d'utilité publique, puis l'ensemble des autorisations environnementales telles que la loi sur l'eau ou la dérogation espèces protégées. Enfin avant de concrétiser le projet, un important travail lié aux acquisitions foncières permet d'obtenir les emprises nécessaires pour la route.

En phase de travaux, le maître d'ouvrage assure le recrutement des entreprises qui devront réaliser l'infrastructure en s'appuyant sur les compétences de bureaux d'études dans de nombreux domaines (environnement, géotechnique, etc). Pour ce faire, il a recours à la passation de marchés publics avec ces différents opérateurs.

■ Comment est assurée la coordination des différents acteurs du chantier ?

La coordination sur le chantier débute par une bonne répartition géographique et temporelle des lots de travaux afin de limiter dans un premier temps la coactivité des différents corps de métier. Lorsque l'infrastructure se dessine, les interactions deviennent inévitables. Afin de l'aider dans sa tâche, mais aussi pour des raisons réglementaires, le chef de projet s'associe donc à un Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé qui l'assiste conjointement avec le maître d'œuvre, pour s'assurer que chaque entreprise puisse travailler de la façon la plus efficiente et en toute sécurité.



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OPÉRATION :
rn19-port-sur-saone@developpement-durable.gouv.fr